

OFFRE D'EMPLOI
Pédagogue de Rue - Quartier de Maurepas à Rennes

Intitulé du poste : Pédagogue de rue

Employeur : GRPAS (Groupe Rennais de Pédagogie et d'Animation Sociale) - Rennes (35)

Mission : Participer à la mise en place d'un projet de pédagogie hors les murs à destination des adolescents de 11 à 18 ans et de leur famille, sur le quartier de Maurepas à Rennes.

Poste à pourvoir à compter du mois de Février 2024.

En CDD de 12 mois, qui pourra évoluer en CDI.

LE GRPAS est composé de 7 salariés assistés de 2 chargés d'accompagnement et d'une comptable.

Activités principales

- Être responsable adjoint de l'ACM (*grâce à un diplôme de l'animation ou une équivalence*) dans le cadre de la charte du GPAS Bretagne et du projet pédagogique et éducatif de l'association,
- Développer une activité pédagogique dans le cadre du projet pédagogique et éducatif de l'association,
- Aller à la rencontre des habitants et particulièrement des adolescents dans l'espace public, ou au domicile des familles ou dans les institutions sociales ou éducatives.
- Organiser des activités de pédagogie sociale : découverte de la vie culturelle, sportive, associative locale et du monde du travail.
- Rechercher l'adhésion systématique des parents au dispositif d'animation,
- Etre à l'écoute des familles et informer les familles sur leurs droits et les initiatives auxquelles elles peuvent prendre part et mettre en place des médiations avec les institutions correspondant aux besoins sociaux des enfants, adolescents et familles rencontrés (problème de mobilité, problèmes de santé, etc.).
- Accompagner les jeunes dans une démarche de prise d'initiative (aider à construire et formaliser leurs envies), dans des domaines variés : culturel, environnemental, de solidarité et de citoyenneté européenne, notamment en lien avec les associations locales,
- Mise en place d'un à deux projets /an, de la conception à la réalisation et au bilan, avec le soutien de l'équipe en place, dans le but d'améliorer les conditions de vie des familles du territoire (mobilité, alimentation, santé, etc.).
- Assurer le suivi administratif et la communication des activités et des projets dont elle/il a la charge.
- Gérer un budget d'activité,
- Coopérer avec les personnes en charge du dispositif (au sein de l'équipe du GRPAS, du CA de l'association et du GPAS Bretagne)
- Travailler en autonomie et en équipe,
- Travailler en coopération avec les élus, les partenaires institutionnels, sociaux, éducatifs ou encore

socioculturels du territoire.

- En lien avec l'équipe, participer à différentes commissions sur le quartier de Maurepas et sur la ville de Rennes, auxquelles le GRPAS est présent.

Profil du poste

- De préférence être titulaire d'un DUT Carrières Sociales option animation socioculturelle, d'un BPJEPS Loisirs tous publics, d'un BPJEPS avec unité "Direction de centres de vacances et de loisirs", d'un DEES, ou d'un Diplôme d'Etat aux fonctions d'Animateur (DEFA ou DEJEPS), ou d'une équivalence BAFD.
- Goût pour le travail en milieu urbain,
- Expérience souhaitée en matière de montage et d'accompagnement d'initiatives auprès d'un public de 11-18 ans.
- Etre motivé(e) pour travailler hors local d'accueil de jeunes.
- Capacité à travailler en autonomie et en équipe et esprit d'initiative.
- Des connaissances de la vie associative et culturelle et des dispositifs de financement d'action jeunesse (CRIJ, ERASMUS+, etc) sont un plus.
- Avoir de bonnes capacités relationnelles et rédactionnelles.
- Travailler en coopération et en complémentarité avec une équipe et les partenaires institutionnels.
- Maîtrise de l'outil informatique (traitement de texte, tableur, recherche internet) et si possible goût pour la photographie.
- Permis B souhaité.

Candidatures

Merci d'adresser votre CV et lettre de motivation **au plus tard le vendredi 8 décembre 2023** à l'attention de Anne-Catherine Pivard, présidente de l'association par e-mail : reseau@gpas.fr

Les entretiens seront prévus à partir du 11 Décembre 2023.

Type de contrat : **CDI 35h hebdomadaires** organisées en fonction des disponibilités des jeunes (horaires de soirées : les vendredis et samedis et les vacances scolaires notamment).

Convention collective de l'animation ECLAT : Coefficient C Indice 290